

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 9 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf du mois d'avril, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Claude COLLOMB-PATTON.

Étaient présents : Mme Catherine MANIGLIER, M. Grégory BAERT, Mme Brigitte VULLIET, M. Serge HUDRY, Mme Stéphanie POIRIER, M. Jean-Marc ALEMANY, Mme Christine RUFFON, M. Sébastien CHALLAMEL, Maires-Adjoints,

Mme Nicole LAURIA, MM. Éric POLLET, Patrice GURRET, Jérôme AGNELLET, Mme Sandrine CRESPIN, M. Nicolas MORDRET, Mme Brigitte VACHERAND-DENAND, MM. Stéphane BRUGÈRE, Sébastien ATRUX-TALLAU, Mmes Gaëlle TAGLIABUE, Odile PRIOLET, Leslie BIBOLLET, M. José BARRADAS, Mme Floriane BERTEZ, MM. Hakim SILANES EL MANIGHOUDI, Rémi FRADIN, Mmes Ghislaine AVRILLON dit-à-JEAN ANTOINE, Gaëlle VERJUS, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : Mmes Delphine FILLION-ROBIN, Gaëlle GUEBEY, Conseillères Municipales.

Date de la convocation : 2 avril 2026
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 29

Secrétaire : Mme Stéphanie POIRIER, Maire-Adjointe, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

--==oo0oo==--

N° 2026/039 - COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES – CRÉATION ET DÉSIGNATION DES MEMBRES

M. le Maire informe les élus qu'il est nécessaire, suite au renouvellement des membres du Conseil Municipal, de procéder à la désignation des membres des commissions extra-municipales, conformément à l'article L2143-2 du Code général des Collectivités Territoriales.

Les commissions associent des conseillers municipaux, des représentants des administrés, des associations et des personnalités extérieures ayant des compétences particulières pour l'étude des sujets débattus.

Ces instances sont convoquées par le Président de la commission.

Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre.

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Le Maire indique que toute désignation ou nomination doit se faire au scrutin secret.

Le Conseil Municipal peut toutefois décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Le Conseil Municipal décide de ne pas procéder au scrutin secret.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **CRÈE** les commissions extra-municipales suivantes :

.../...

Commission extra-municipale Marché hebdomadaire

ÉLUS :

M. Serge HUDRY, Président

Sébastien ATRUX-TALLAU

Delphine FILLION-ROBIN

Christine RUFFON

Brigitte VULLIET

Rémi FRADIN

EXTRA-MUNICIPAUX :

Représentants locaux des commerçants non sédentaires

Déléguée du Syndicat des commerçants non sédentaires 74

Agents municipaux

Service de police municipale

Commission extra-municipale Foires

ÉLUS :

Mme Brigitte VULLIET, Présidente

Sébastien ATRUX-TALLAU

Leslie BIBOLLET

Delphine FILLION-ROBIN

Catherine MANIGLIER

Brigitte VACHERAND-DENAND

Rémi FRADIN

EXTRA-MUNICIPAUX :

Représentants locaux du monde agricole

Association des commerçants de la commune

Représentants des associations thonaines participantes (Office de Tourisme communautaire, ...)

Commission extra-municipale Forêts, Espaces naturels, lutte contre les pollutions

ÉLUS :

M. Rémi FRADIN, Président

Gaëlle VERJUS

Delphine FILLION-ROBIN

Patrice GURRET

Odile PRIOLET

EXTRA-MUNICIPAUX :

Lionel QUÉTANT et toutes personnes qualifiées en matière forestière

Commission extra-municipale Agriculture

ÉLUS :

Mme Delphine FILLION-ROBIN, Présidente

Grégory BAERT

Patrice GURRET

Odile PRIOLET

Floriane BERTEZ

Rémi FRADIN

EXTRA-MUNICIPAUX :

Guillaume LOEUILLET

Lionel QUÉTANT

et tous les représentants du monde agricole

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

Envoyé en préfecture le 16/04/2026

Reçu en préfecture le 16/04/2026

Publié le 20/04/2026

ID : 074-217402809-20260409-CM26039-DE



16/04/2026

THÔNES, le 10 avril 2026

Le Maire,

Claude COLLOMB-PATTON



POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance

Stéphanie POIRIER

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **20 AVR. 2026** ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **16 AVR. 2026**

THÔNES, le **20 AVR. 2026**

Le Maire,

Claude COLLOMB-PATTON

